

ARRETE N° 16 941 /MIMG/MEF/ CAB.

Portant nomination d'un attaché juridique

Le Ministre d'Etat, Ministre des Industries Minières et de la Géologie,
Le Ministre de l'économies et des Finances.

Vu la Constitution :

Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;

Vu le décret n° 2009-395 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre des mines et de la géologie ;

Vu le décret n° 2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériel ;

Vu le décret n° 2022-114 du 22 mars 2022 portant organisation du ministère des industries minières et de la géologie ;


Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement

ARRETE :

Article premier : Monsieur **MOKOTO NGONGO Lezzin**, est nommé attaché juridique au Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre des Industries Minières et de la Géologie.

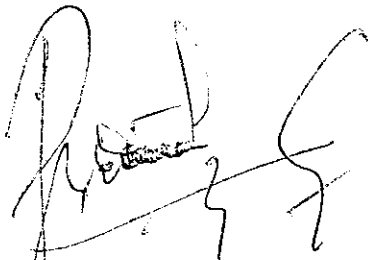
Article 2: L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3: Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de prise de service effective de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-


5 décembre 2023
Fait à Brazzaville, le

Ministre d'Etat, Ministre des Industries
Minières et de la Géologie

Ministre de l'économies
et des Finances



Pierre OBA.



Jean-Baptiste ONDAYE